



## Meilleurs voeux !

Le budget 2024 en un coup  
d'oeil - P. 4-5

La PCDN lance une nouvelle  
action - P. 6



# L'édito

Chères Villersois, Chers Villersois,

J'ai été interpellé relativement à l'état de la chapelle Saint-Jean. Elle se situe dans la rue du même nom, qui prolonge la rue Masson lorsque l'on quitte Warnant pour se diriger vers Dreye. Sa toiture est en mauvais état et des travaux de préservation (bâchage) ont été effectués par notre personnel. Parallèlement, j'ai entrepris des démarches auprès de Mme Valérie De Bue, Ministre en charge du Patrimoine. Suite à ce, un dossier a été monté par les services et en mai 2023, j'ai été informé qu'un subside de 7.500 euros nous était accordé à titre de participation dans les frais de restauration de cette chapelle.

Le marché public voulu a été lancé et la société retenue va procéder à la réfection de la toiture.

La maçonnerie sera aussi remise en état (rejointoyage).

Un bel exemple de petit projet, réalisé pour partie au moyen d'un subside octroyé dans le cadre de la sauvegarde du petit patrimoine.

Pourquoi vous parler de cette restauration, qui peut pa-

raître anecdotique au premier abord ?

Avant tout parce que le patrimoine est notre héritage. Notre mémoire collective. Le témoin vivant de notre histoire.

Sa sauvegarde est donc essentielle.

Mais aussi parce que l'année 2024 sera électorale, avec ce que cela suppose en termes de programmes et de grands projets.

Dans ce contexte, je tenais à rappeler qu'il est des petits projets qui ont une grande importance.

La remise en état de la chapelle Saint-Jean, qui fut érigée par un habitant de Warnant à titre de remerciement pour avoir survécu aux combats de la première guerre mondiale, illustre le propos.

Un proverbe dit que le bonheur vient de l'attention prêtée aux petites choses.

Je vous souhaite de porter énormément d'attention aux petites choses en 2024, et de recueillir tout le bonheur qui en découlera.

François Wautelet, Bourgmestre

## Horaires d'ouverture

Les services communaux vous accueillent avec plaisir chaque jour au sein de l'administration communale, rue des Marronniers 16, aux heures suivantes :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Matin</b>	-	8h30 - 12h	-	8h30 - 12h	8h30 - 12h sur rendez-vous
<b>Après-midi</b>	13h30 - 18h30 sur rendez-vous	-	13h30 - 18h30 sur rendez-vous	-	-

La prise de rendez-vous s'effectue directement auprès du service concerné ou en ligne via notre e-guichet. Vous pouvez contacter l'administration communale au 085 616 299.

## Permanences

Le Service Population & Etat civil tient une permanence **sur rendez-vous** le lundi et le mercredi de 16h à 18h30 (excepté du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août inclus et du 24 décembre au 31 décembre inclus). Il est également accessible le mardi dès 7h30 **sur rendez-vous préalable uniquement**.

Le Service Cadre de Vie (urbanisme, environnement, énergie, mobilité, logement) assure une permanence chaque premier mercredi du mois de 16h à maximum 18h30 **sur rendez-vous préalable uniquement**.

## Pour garder le contact



Commune de Villers-le-Bouillet  
PCS Villers-le-Bouillet



085 616 299



Commune de Villers-le-Bouillet



info@villers-le-bouillet.be



Commune de Villers-le-Bouillet



www.villers-le-bouillet.be

**Editeur responsable :**

Collège communal

**Coordination rédactionnelle :**

Cédric Willems, chargé de communication & de relations publiques

**Prochaine parution du 4530 :**

Avril 2024

# Frédéric Braine, nouveau conseiller communal

Une nouvelle tête est présente autour de la table du conseil communal de Villers-le-Bouillet depuis le 28 novembre. Frédéric Braine a en effet prêté serment comme conseiller communal lors de la séance du mois de novembre dans les rangs du groupe Ensemble. Originaire et toujours habitant de Vaux-et-Borset, Frédéric Braine fera ses premières armes en politique communale durant cette dernière année de législature.

Il remplace Cindy Brasseur au sein du groupe Ensemble. Cette-dernière a en effet quitté la commune, ce qui ne lui permet plus d'exercer un mandat au niveau communal à Villers-le-Bouillet. Cindy Brasseur avait fait ses premiers pas en politique communale en tant que conseillère



Frédéric Braine a prêté serment le 28 novembre. ©VLB

de l'action sociale durant cinq années avant de rejoindre la table du conseil communal en fin de législature 2012 - 2018. Après les élections de 2018,

elle avait rapidement pris le relais de Charles Wéry en tant que conseillère communale, avant sa démission le 28 novembre. ■

## PRENEZ RENDEZ-VOUS VIA NOTRE E-GUICHET !



Le e-guichet de la Commune de Villers-le-Bouillet continue son développement. Outre les traditionnelles démarches relatives aux demandes de documents auprès du Service Population, Etat civil & Etrangers et d'autres services ou l'inscription à la cure de plein air, il est dorénavant possible de prendre rendez-vous auprès du Service Population, Etat civil & Etrangers via ce biais.

La prise de rendez-vous est possible pour toutes les plages horaires où l'Administration reçoit le citoyen sur

rendez-vous, à savoir le lundi et le mercredi de 13h30 à 18h30 ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h. Certaines démarches ne sont cependant pas reprises dans le menu suite à leur complexité. Il s'agit par exemple des dossiers relatifs aux Etrangers et aux Réfugiés. Pour toute demande relative à ces démarches ou pour la permanence du mardi dès 7h30, il est toujours nécessaire de contacter le Service Population, Etat civil & Etrangers par téléphone via le 085 616 299 avant votre venue. ■

## Michel Vervaart a pris sa retraite

Un visage bien connu de notre Service Travaux & Entretien a pris sa retraite le 31 décembre 2023. Michel Vervaart a quitté notre équipe d'ouvriers communaux après 38 ans au service de la Commune de Villers-le-Bouillet. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

Par ailleurs quatre nouvelles têtes ont également rejoint ou rejoindront prochainement les rangs du Service Travaux & Entretien. Stéphane Boulanger et Laurent Lambotte ont pris leurs fonctions le 11 décembre dernier. Gwenaël Gratia les a rejoints le 2 janvier. Fabrice Neufcourt entrera en fonction le 2 février prochain. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Enfin, après 13 années passées au sein du Service Finances & Fiscalité, Sandrine Guerrero a décidé de rejoindre une autre administration communale. Nous la remercions pour tout le travail accompli et lui souhaitons bon vent. ■

# Coup d'oeil sur le budget

Le budget communal de l'année 2024 a été approuvé par le Conseil communal lors de sa séance du 21 décembre dernier. Il présente un boni à l'exercice propre de 31.388,49€, le boni global (en tenant compte du résultat 2023 et des années précédentes) est de 1.090.413€. Au niveau du budget extraordinaire, des investissements pour un montant de 8.260.346,33€ sont prévus. Détails.

## LE BUDGET COMMUNAL, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un budget communal est une prévision (estimation) de toutes les recettes et dépenses qui pourront être effectuées au cours de l'année civile, 2024 dans ce cas. Seules les dépenses inscrites dans ce budget peuvent être effectuées. Afin de pallier ce problème, le budget est modifié à une ou plusieurs reprises durant l'année par le biais de modi-

fications budgétaires. Un budget est composé de deux parties distinctes : l'ordinaire et l'extraordinaire.

Le budget communal, les modifications budgétaires et les comptes communaux font l'objet de publications sur le site internet communal ([www.villers-le-bouillet.be](http://www.villers-le-bouillet.be)), où ils peuvent être consultés par tous les citoyens. ■



©AS

## LE SERVICE ORDINAIRE DU BUDGET COMMUNAL 2024

Le service ordinaire du budget communal reflète la vie courante de la commune, que ce soit au niveau des recettes ou des dépenses.

### Les dépenses

Les dépenses communales pour l'année 2024 sont évaluées à 10.823.495,63€, soit une augmentation de 452.000€ par rapport au budget initial 2023.

Elles sont globalement réparties en 4 grands postes budgétaires :

#### > Les frais de personnel

Ce poste comprend les traitements des agents communaux et des élus, les pensions des agents communaux et des anciens élus ainsi que d'autres charges de personnel. En 2024, les frais de personnel s'élèvent à 3.902.038€ pour la Commune de Villers-le-Bouillet, soit 36,1 % des dépenses communales prévues.

#### > Les dépenses de transfert

Les transferts sont des sommes d'argent que les communes accordent à divers acteurs publics auxquels elles sont liées. En 2024, le total des dépenses de transfert s'élève à 3.308.806€, soit 30,6 % des dépenses totales. Les principales dépenses de

transfert concernent des dotations à différents acteurs de la vie de tous les jours :

- Dotation au CPAS : 1.512.909€
- Dotation à la zone de secours HE-MECO (incendie) : 273.557€
- Dotation à la zone de police : 599.950€
- Subside de fonctionnement à l'ASBL « Les petites Bouilles » : 130.000€
- Subside de fonctionnement à l'ADL : 68.667€.



Evolution des dépenses de transfert.

#### > Les frais de fonctionnement

Ces dépenses reprennent tous les frais courants indispensables aux communes afin d'accomplir leurs missions quotidiennes, comme par exemple les frais administratifs, les charges de chauffage, les frais in-

formatiques, les frais de téléphone, les frais d'entretien des bâtiments, l'achat de matériel et de fournitures... En 2024, les dépenses de fonctionnement sont évaluées à 2.399.856€, soit 22,2 % des dépenses totales.

#### > La charge de la dette

Ce poste reprend les charges récurrentes liées aux emprunts à long terme souscrits par les communes. En 2024, cette charge s'élève à 1.212.793€, soit 11,21 % des dépenses totales.

### Les recettes

Les recettes au budget ordinaire de l'exercice 2024 sont évaluées à 10.854.884,12€, soit une augmentation de 496.665€ par rapport au budget initial 2023.

Elles proviennent globalement de trois grands postes :

#### > Les recettes de transfert

La principale source de revenus des communes correspond aux recettes de transfert. Il s'agit des revenus dus à la fiscalité, mais également aux fonds et subsides.

En 2024, ces recettes sont évaluées à 9.762.102€, soit 89,9 % des recettes totales.

# communal de l'année 2024

## 8 MILLIONS D'INVESTISSEMENTS

Le deuxième volet du budget communal, le service extraordinaire, reprend les investissements prévus par le Collège communal durant l'année. Pour l'année 2024, le montant prévu pour ces investissements est de 8.260.346,33€ !

Ces investissements se répartissent en différents postes. Voici un aperçu des prévisions des principales dépenses :

#### > Administration générale - 30.000€

- ◊ Achat de copieurs - 10.000€

#### > Patrimoine privé - 908.282€

- ◊ Presbytère de Warnant - 848.282€
- ◊ Chapelle Saint-Jean - 10.000€

#### > Voirie - 1.728.490€

- ◊ Aménagement des locaux du hall technique - 250.000€
- ◊ Aménagement du site de la Sablière - 385.990€
- ◊ Création d'un réseau de déplacement doux - Etude - 40.000€
- ◊ Remplacement de filets d'eau - 180.000€
- ◊ Aménagements contre les inondations - 83.000€
- ◊ Coeur de Village de Fize-Fontaine - 625.000€
- ◊ Entretien des voiries - 70.000€
- ◊ Remplacement des panneaux publicitaires - 45.000€

#### > Enseignement - 1.200.000€

- ◊ Amélioration de la performance énergétique de l'école communale - 1.200.000€

#### > Education populaire - 746.000€

- ◊ Création d'un pôle jeunesse - 400.000€
- ◊ Aire de jeux et réfection du parking à Warnant-Dreye - 180.000€
- ◊ Chauffage au hall des sports - 26.000€

#### > Cultes - 80.085€

- ◊ Subside à la Fabrique d'Eglise - 70.085€

#### > Aides familiales - 1.608.000€

- ◊ Crèche communale - 1.608.000€

#### > Eaux usées - 970.000€

- ◊ Sécurisation des passages piétons - 50.000€
- ◊ Egouttage et réfection rue Bas Vinave et Lambert Delava - 80.000€
- ◊ Egouttage rue de Borlez / Barbe d'Or - 700.000€
- ◊ Egouttage rue Magritte - 35.000€

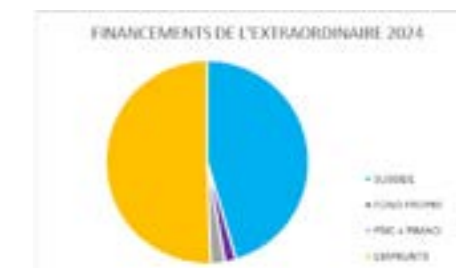
#### > Cimetières - 231.000€

- ◊ Murs d'enceinte du cimetière de Fize - 35.000€
- ◊ Aménagements au cimetière de Vaux - 20.000€
- ◊ Aménagements au cimetière de Warnant-Dreye - 45.000€
- ◊ Rénovation des murs d'enceinte du cimetière de Vaux ancien - 55.000€
- ◊ Rénovations des murs d'enceinte du cimetière de Dreye - 35.000€

#### > Environnement - 649.867€

- ◊ Création d'un parking d'éco-voiturage - 619.867€
- ◊ Installation d'abris vélos couverts - 30.000€

Ces différents investissements sont majoritairement financés par emprunts (4.159.494€) et via des subsides reçus (3.737.932€). 187.798€ sont financés par le Fonds Régional pour les Investissements Communaux (FRIC) et le Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité (PIMACI). Enfin, 145.120€ sont financés sur fonds propres. ■



# Le PCDN lance « Devine qui vient dans ton jardin ! »

PCDN

PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE

La nuit tous les chats sont gris mais sont-ils vraiment les seuls à profiter de nos extérieurs ? Vous vous êtes peut-être déjà demandé qui avait bien pu renverser la poubelle ou encore qui avait bien pu brouter vos lignes de légumes au potager ? Qui fait ce bruit dans le jardin ? Ou encore quel est cet oiseau que je croise tous les jours à la mangeoire ?

Le PCDN de Villers-le-Bouillet, dans un projet de sciences participatives, souhaite pouvoir vous aider à répondre à toutes ces questions en vous invitant à accueillir une caméra pendant 15 jours dans votre jardin. L'idée étant de déplacer la caméra dans l'ensemble de votre jardin pour avoir une idée la plus complète possible des visiteurs nocturnes et diurnes. Passé ce délai, nous récupérerons la caméra et les images seront analysées et commentées ensemble. Les séquences les plus cocasses seront sélectionnées pour une soirée



Une caméra dans le jardin permet d'observer la faune. ©DR

de projection.

Au final, ce projet a pour objectif de :

- Procéder à un recensement des espèces présentes sur notre commune ;
- Cibler des aménagements précis en fonctions des espèces présentes ;
- Aider à rendre les jardins accueillants pour notre faune ;
- Découvrir une vie insoupçonnée dans votre jardin ;

- Créer du lien.

Une trentaine de foyer a déjà manifesté son intérêt pour ce projet. Si vous aussi, vous souhaitez participer, ou si vous possédez déjà des vidéos de la faune visitant votre jardin, n'hésitez pas à contacter Cécile Charlier, par mail à [cecile.charlier@villers-le-bouillet.be](mailto:cecile.charlier@villers-le-bouillet.be) ou par téléphone au 085 616 278 ou à nous adresser un message sur le groupe Facebook du PCDN. ■

## UNE CONFÉRENCE SUR LE LOUP QUI EN APPELLE D'AUTRES

Le PCDN de Villers-le-Bouillet a organisé une conférence sur le thème « Le retour du loup » le 20 décembre dernier. Cette conférence donnée par Alain Licoppe a permis à de nombreux Villersois d'en apprendre plus sur ce mammifère qui repeuple nos contrées petit à petit.

Au vu du succès rencontré et de l'intérêt témoigné à l'occasion de cette conférence, les membres du PCDN sont prêts à remettre le couvert et à vous proposer de nouvelles rencontres sur d'autres thèmes. N'hésitez pas à suivre la page Facebook du PCDN pour connaître l'agenda ! ■



©VLB

N'hésitez pas à vous abonner à la page Facebook du PCDN !

Vous y retrouverez de nombreuses actualités nature et des informations sur les différentes activités menées par les membres du Plan Communal de Développement de la Nature à Villers-le-Bouillet. ■



# Externaliser les transports scolaires, une nécessité

En avril 2022, le Collège décidait de se séparer du car communal, vétuste et sujet à de coûteuses pannes à répétition. Une décision difficile, mais logique et incontournable : il était immobilisé et le coût des réparations nécessaires s'avérait supérieur à la valeur résiduelle du véhicule.

S'est alors posée la question du choix : investir dans un nouveau car communal, ou externaliser les transports en recourant au privé. Un calcul objectif des coûts, effectué par les services communaux, a amené le Collège, suivi par le Conseil communal, à poser le choix de l'externalisation.



Le car communal était en fin de vie, une solution était nécessaire. ©VLB

## Quelques chiffres...

En 2021, le car communal a coûté 86.159€ (financement, carburant, entretiens, réparations, assurance et rémunérations des chauffeurs). Tenu compte des augmentations récemment intervenues, ce chiffre était destiné à croître chaque année. Pour l'année 2022, à la clôture du compte communal, le coût du transport externalisé (qui certes n'a pas couvert toute l'année) s'est élevé à 20.075,29€. Les sommes prévues pour ce même transport externalisé sont de 56.623,80€ pour 2023 et de 53.330€ pour 2024.

Des motifs autres que financiers confortent la décision : on peut à titre d'exemple évoquer la difficulté d'avoir continuellement à disposition, en interne, un chauffeur titulaire du permis nécessaire. On peut aussi évoquer l'obligation (découlant de normes européennes) de mettre un car communal en concurrence avec le privé, pour certains trajets.

Villers-le-Bouillet est donc arrivé à la même conclusion que de nombreuses communes de même taille : l'externalisation est incontournable. S'est alors posée la question de savoir comment continuer à assurer le service à ceux qui en disposaient. Pour y répondre, il a d'abord fallu s'inquiéter

de ce qui est légalement possible. Il est apparu qu'en vertu du décret sur les avantages sociaux, la Commune ne peut pas prendre en charge les déplacements des écoles libres vers notre hall des sports : seuls ceux vers la piscine sont pris en compte. Cela impacte, et nous le regrettons, l'école Saint-Quirin de Warnant-Dreye (c'est par erreur et en contravention au décret que les déplacements vers le hall des sports des enfants qui la fréquentent, ont été pris en charge par le passé). Un accord a été donné pour l'occupation de la maison de quartier de Warnant, le temps que l'école trouve une solution plus adéquate.

## Les transports effectués

Le prestataire désigné par la Commune assume le transport des élèves de toutes les implantations de l'école communale vers le hall des sports et la piscine de Wanze, ainsi que lors des sorties pédagogiques. Les services Jeunesse et ATL (Accueil Temps Libre) bénéficient également de ce service de transport externalisé pour les activités du mercredi et de la cure de plein air.

Pour intervenir au profit de tous tout en restant dans le cadre du décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles, un crédit budgétaire est prévu pour prendre en charge le transport des élèves de l'école Saint-Martin vers la piscine, à hauteur du budget dépensé pour rendre ce même service à l'école

communale. Les montants prévus au bénéfice de l'École Saint-Martin sont de 13.000€ en 2023 et de 17.000€ en 2024 (soit environ 120€ par an et par enfant). La Commune est évidemment disposée à financer les trajets des enfants de l'École Saint-Quirin de Warnant-Dreye vers la piscine selon la même méthode, si le pouvoir organisateur décide d'inscrire les cours de natation à son programme.

Au-delà des interventions financières, lors de l'année scolaire 2022-2023, une rencontre avec les directions des deux écoles libres de l'entité a été organisée : il leur a été proposé de rejoindre une centrale de marché mise sur pied par la Commune. Le but est de leur permettre de bénéficier de coûts préférentiels. Le pouvoir organisateur de l'école Saint-Martin a répondu favorablement.

Le passage d'un car communal à un service assumé par le privé était incontournable. Il nécessite de nombreuses adaptations et une nouvelle organisation, avec quelques couacs inévitables, pour lesquels nous nous excusons.

Nous restons à la disposition de tous les pouvoirs organisateurs et des parents pour, dans un esprit constructif et dans la légalité, tenter de rencontrer tous les besoins justifiés. ■

*François WAUTELET, Bourgmestre  
Marie VANDEUREN, Echevine de  
l'Enseignement et des Finances*

# Réduisons nos émissions avec la campagne POLLEC

**P**OLLEC désigne la Politique Locale Energie Climat suivant les objectifs désignés dans la Convention des Maires. La Commune de Villers-le-Bouillet a entamé cette campagne en 2019. Explications.



La Convention des Maires, initiative européenne fondée en 2008, propose le rassemblement des collectivités locales afin de remplir des objectifs de réduction des émissions pour l'horizon 2030. Ce mouvement vise aussi à l'aménagement du territoire pour faire face aux changements météorologiques engendrés par le réchauffement climatique. Les deux axes principaux sont donc l'atténuation, concernant les émissions de CO2 ainsi que l'adaptation, concernant les changements climatiques. L'engagement à ce mouvement est réalisé sur base volontaire et impose aux adhérents de mettre en œuvre des politiques énergétiques durables. L'efficacité de ces démarches est mesurée de manière régulière afin de vérifier que les signataires respectent bien leurs engagements. Cette convention contient à présent des adhérents provenant du monde entier, qui souhaitent proposer un avenir éco-responsable à leurs citoyens, dont la Commune de Villers-le-Bouillet.

## Une coordinatrice pour mettre en place les actions

Afin de parvenir aux objectifs fixés, des coordinateurs POLLEC sont appelés à intégrer les communes faisant partie de la Convention des Maires. Il tient le rôle de metteur en œuvre des objectifs requis par la Convention des Maires. Le but final de cette démarche est la concrétisation d'actions au sein du territoire de la commune



La Politique Locale Energie Climat vise à réduire les émissions. ©Wallonie

référente. Ces actions doivent être présentées par l'intermédiaire d'un document, le Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat (PAEDC). Elles peuvent relever d'une amélioration des infrastructures existantes comme le remplacement de l'éclairage standard par du LED, mais aussi de campagnes de sensibilisation et d'information envers les citoyens. Elles relèvent du secteur public (bâtiments communaux, éclairage...) mais aussi du secteur privé (accord avec des entreprises, proposition aux citoyens...). Chaque commune aura ainsi son propre PAEDC selon ses besoins en matière d'énergie et de la situation du territoire avant la rédaction du document.

La Commune tient également un rôle clé en matière d'éco-exemplarité. Il est essentiel que les services publics adhérents « montrent l'exemple » en réalisant des gestes éco-responsables

qui s'intègrent eux-mêmes dans le plan.

## Un comité de pilotage avec des citoyens

Si le coordinateur POLLEC est désigné pour faire appliquer la Convention des Maires à travers son plan d'action, il n'est pas la seule personne à se charger de la campagne POLLEC. Un comité de pilotage comprenant des intervenants de secteurs divers doit également être créé pour assurer le bon fonctionnement de la mission. Cette équipe comporte le coordinateur, quelques membres de différents pôles de l'administration communale, des représentants citoyens ainsi que des entreprises. Il permet de suivre les actions avec plusieurs regards techniques, concernant l'ensemble des publics d'une commune.

L'intégration au comité est réalisée sur base volontaire. Le recrutement



est effectué sous forme d'une sélection dans l'éventualité où les candidatures seraient nombreuses. Des réunions sont organisées régulièrement afin de mettre en œuvre et suivre les différentes actions du plan. Le comité est essentiel afin que les citoyens se sentent intégrés aux décisions communales qui influencent leur territoire et leur mode de vie.

## Déjà des actions menées à Villers-le-Bouillet

La commune de Villers-le-Bouillet a commencé sa campagne POLLEC en 2019.

Quelques actions ont déjà été mises en place :

- Installation d'éoliennes pour améliorer notre production d'énergie durable ;
- Remplacement d'un maximum de lampes de terrains de foot vers du LED ;
- Eclairage public remplacé par du LED au maximum ;
- Projet en cours pour la construction d'un parking d'éco-voiturage à proximité de l'autoroute.

D'autres projets seront également lancés dans le cadre de la campagne POLLEC dans les prochaines semaines.

Notre commune est à la recherche active de membres souhaitant intégrer son comité de pilotage POLLEC afin de prendre part aux actions d'amélioration de notre avenir !

Si vous souhaitez rejoindre notre comité, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 085 616 279 ou par email à l'adresse suivante : clara.capodicasa@villers-le-bouillet.be. Vous pouvez également nous faire parvenir vos questions éventuelles à propos de POLLEC aux coordonnées précisées ci-dessus.

Nous serions ravis de vous rencontrer dans le cadre de cette initiative ! Ensemble pour sauver notre planète ! ■

# Le chantier de la N65 se poursuit



La couche d'usure sera posée au printemps rue Hochets. ©VLB

**P**lusieurs importants chantiers sont toujours en cours à Villers-le-Bouillet et ont un impact plus ou moins important sur la mobilité. Le plus avancé d'entre eux est sans aucun doute celui de la construction d'une nouvelle voirie de contournement de la rue Roua à Warnant-Dreye. Cette route qui reliera le rond-point construit au niveau de la sortie 7 Huy/Braives de l'autoroute E42 au site de Carmeuse à Moha, prend forme et devrait être terminée au printemps prochain. Elle permettra d'éviter la circulation de plusieurs centaines de poids-lourds par jour dans la rue Roua.

## La rue Hochets asphaltée

Un autre important chantier débuté en 2023 et qui se poursuit en cette année 2024 est celui de l'égouttage et de la réfection de la N65 reliant le centre de Villers-le-Bouillet à Huy. La rue Hochets, qui a été la première impactée par ces travaux, a retrouvé une seconde jeunesse. Les raccordements particuliers sont terminés, les filets d'eau coulés et la première couche d'asphalte a été posée juste avant les fêtes de fin d'année. Une couche d'usure devra encore être posée au printemps prochain afin de terminer les travaux dans cette

phase. ■

Au niveau de la nationale, l'égouttage est en cours dans la partie située entre la rue Hochets et la rue Al Bâche, côté Wanze. Les travaux relatifs au remplacement des conduites d'eau ou effectués par RESA ont, quant à eux, débuté dans la partie de voirie remontant vers le centre de Villers-le-Bouillet.

Le troisième chantier qui impacte lourdement notre territoire actuellement est celui de la construction de l'autoroute de l'eau. Si les travaux sont quasiment terminés rue le Marais, ce n'est pas le cas pour la phase effectuée entre les villages de Warnant-Dreye et Vaux-et-Borset. L'entrepreneur doit encore réaliser la pose de la conduite entre la rue d'Oultremont et la traversée de la N64, en passant par la rue de Falihou. Il devra également intervenir rue Hubert Hanot, rue Source de Narméa et rue Li'Maladrie pour la pose de chambres de visite et la réfection de la voirie. Les mesures de circulation relatives à ces travaux sont dès lors prolongées jusqu'à la fin du mois de mai au minimum. Des fermetures de voiries seront dès lors encore opérées afin de permettre la bonne réalisation de l'ensemble de cette phase. ■

## POLLEC EN QUELQUES CHIFFRES

**22** Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire villerois.

**55** Pourcentage de réduction d'émissions fixé pour 2030.

**130** Nombre approximatif de pays faisant partie de la

Convention des Maires.

**171** Nombre de communes wallonnes retenues dans le cadre du dernier appel POLLEC.

**2050** Objectif neutralité carbone.

# Le Marathon de la Propreté contre les dépôts sauvages

La Commune de Villers-le-Bouillet a, une nouvelle fois, participé au Marathon de la propreté proposé par Be WaPP. Cette opération a pour objectif l'intensification des contrôles répressifs en matière d'abandon de déchets, ainsi que la sensibilisation des citoyens et l'éducation des plus jeunes.

Du 16 au 20 octobre, l'agent constatateur et les services de police ont mené différentes actions sur le territoire de Villers-le-Bouillet :

- Sensibilisation des citoyens via la distribution de divers objets comme des cendriers de poche, des sacs à déjection canine ou encore des poubelles de voiture ;
- Balisage de dépôts clandestins afin de les rendre plus visibles et d'avoir un effet dissuasif ;
- Sensibilisation dans différentes écoles de l'entité par le ramassage de déchets localisés en collaboration avec les services Jeunesse, Travaux & Entretien et Environnement. ■



Des actions de sensibilisation ont été menées par l'Agent constatateur.©VLB

## UN NOUVEAU FORMULAIRE POUR LES DEMANDES D'ÉVÉNEMENT

Vous organisez un événement sur le territoire de Villers-le-Bouillet dans les prochaines semaines ou dans les prochains mois ? N'oubliez pas de prendre contact préalablement avec la Commune de Villers-le-Bouillet. Toute manifestation publique, qu'elle se déroule dans une salle, un chapiteau ou en plein air, même sur terrain privé, requiert une déclaration. Dans le cas d'une organisation dans un lieu clos et couvert (une salle par exemple), il s'agit d'une simple notification. Si, par contre, la festivité se déroule en plein air, y compris sous chapiteau, une autorisation devra être délivrée par les autorités communales. Un événement

est considéré comme public si l'accès n'est pas limité au moyen d'invitations individuelles distribuées avant le début de celui-ci. Pour ce faire, un nouveau formulaire est disponible sur le site internet de la Commune de Villers-le-Bouillet ou via l'e-guichet. Plus détaillé, il permet à l'ensemble des parties prenantes, à savoir l'Administration communale, la police, les pompiers et dans certains cas le SPF Santé Publique, de recevoir une information correcte et précise sur l'événement qui sera organisé. Ces parties prenantes remettront un avis avisé à l'autorité communale, qui pourra, dans certains cas, proposer ou imposer

des mesures spécifiques à l'organisateur. Ce nouveau formulaire doit être envoyé au plus tard 45 jours avant la date de l'événement à la Commune de Villers-le-Bouillet. S'il s'agit d'un événement de plus grande ampleur, où un important public est attendu, il est vivement conseillé de prendre contact avec la Commune de Villers-le-Bouillet plusieurs mois à l'avance afin de mettre en place toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de la manifestation publique. ■ Pour plus d'informations : Cédric Willems - 085 308 827 - cedric.willems@villers-le-bouillet.be

# Des animateurs recrutés pour la cure de plein air

La cure de plein air prend son nouveau rythme de croisière en 2024 avec une édition estivale qui se déroulera du 8 juillet au 2 août, soit 4 semaines au vu du nouveau rythme scolaire. Les inscriptions s'effectueront de nouveau uniquement en ligne, via le portail parent présent sur le e-guichet de la Commune de Villers-le-Bouillet. Elles seront ouvertes à partir du lundi 15 avril 2024. Avant cette date, aucune inscription ne pourra être effectuée.



Des animateurs recrutés pour assurer l'amusement à la cure de plein air.©VLB

### Postulez pour le 15 mars

A la recherche d'un travail durant les vacances d'été ? Tu es disponible du 8 au 19 juillet, du 22 juillet au 2 août ou du 8 juillet au 2 août ? La Commune de Villers-le-Bouillet recrute un coordinateur breveté « Centre de Vacances », des animateurs brevetés « Centre de Vacances », et des animateurs non brevetés pour la cure de plein air.

Les candidatures doivent être introduites pour le 15 mars 2024 au plus tard en renvoyant par courrier postal ou par mail le formulaire ci-contre ou par le biais du site internet communal [www.villers-le-bouillet.be](http://www.villers-le-bouillet.be). En plus du formulaire, la candidature devra reprendre en format pdf les documents suivants :

- une lettre de motivation ;
- un CV avec photo ;
- une copie du brevet de coordinateur ou d'animateur ;
- une copie du titre scolaire (si pas en possession du brevet) ;
- une copie recto/verso de la carte d'identité ;
- un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois (Modèle 596.2) ;
- un certificat médical d'aptitudes à travailler avec des enfants de 2,5 à 14 ans.

Pour toute information : Jessica Robert, coordinatrice ATL au 085 308 812 ou par mail à [jessica.robert@villers-le-bouillet.be](mailto:jessica.robert@villers-le-bouillet.be). ■

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE CURE DE PLEIN AIR 2024

- en qualité de COORDINATEUR/TRICE breveté(e) « Centre de Vacances »
- en qualité d'ANIMATEUR/TRICE BREVETÉ(E) « Centre de Vacances »
- en qualité de STAGIAIRE « Centre de Vacances »
- en qualité d'ANIMATEUR/TRICE NON BREVETÉ(E)

### VACANCES D'ÉTÉ 2024

- DISPONIBLE du 8 juillet au 19 juillet 2024
- DISPONIBLE du 22 juillet au 2 août 2024

NOM ET PRÉNOM : .....

ADRESSE POSTALE : .....

.....

TÉLÉPHONE/ GSM : .....

E-MAIL : .....

DATE DE NAISSANCE : ..../..../..... N°REGISTRE NATIONAL : .....

N°COMPTE BANCAIRE : BE .....

TITRE SCOLAIRE ET BREVETS : .....

TAILLE DE T-SHIRT : S - M - L - XL TRANCHE D'ÂGE SOUHAITÉE : .....

Je déclare sur l'honneur que ma situation actuelle est :

Etudiant  Demandeur d'emploi  Travailleur  Autre : .....

Je déclare sur l'honneur n'avoir aucun engagement en 2024 sous contrat socio-culturel.

Je m'engage à contacter le Service Ressources Humaines pour toutes modifications aux données du présent formulaire (085 616 287).

Je certifie mes déclarations sincères et exactes.

Fait à Villers-le-Bouillet le ..../..../2024 Signature :

# Un escape game créé par les jeunes du Local

Le Local, ce lieu où sont organisées des activités récréatives et ludiques en faveur des enfants et des adolescents habitant au sein des quartiers Panneterie, Mabiets et alentours, a fait parler leur créativité ! Parmi les activités proposées le mercredi après-midi par le Service Jeunesse, des ateliers créatifs ont été mis en place en collaboration avec l'artiste plasticien Olivier Chaltin. Self-portrait, Mandala Landart, Manga, activités dans les bois, chasse aux trésors et même un escape game « fait maison » ont rythmé quelques journées. L'objectif : susciter et encourager la curiosité et la créativité des participants !

Pour rappel, le Local est ouvert chaque mercredi après-midi de 13h30 à 16h30 sur inscription préalable. Il se situe au Clos de la Panne-



Des ateliers créatifs organisés le mercredi après-midi. ©VLB

terie à Villers-le-Bouillet et l'accès y est possible gratuitement à partir de 6 ans. ■

Pour toute information :  
Tom Close - 0472 22 28 29  
Mickaël Lhomme - 0479 95 14 76

## Les tables de conversation, c'est reparti !

Des tables de conversation sont mises en place toutes les deux semaines à la maison de quartier de Villers-le-Bouillet. Issue d'une initiative citoyenne, cette action est maintenant réalisée en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale et le CPAS.

Le mardi de 13h30 à 15h30, des bénévoles accueillent des personnes nouvellement installées sur le territoire communal et ses alentours (personnes primo-arrivantes et personnes réfugiées), mais également des personnes éprouvant des difficultés à parler le français. Les prochaines séances sont prévues le 9 janvier, 23 janvier, 6 février, 20 février, 5 mars, 19 mars et 26 mars.

Pour toute information : 0479 95 14 76 ou 0472 22 28 29. ■

**ÉCRIVAIN PUBLIC** = Service gratuit & confidentiel  
Avec ou sans RDV  
Accessible aux Villersois & aux non Villersois

Besoin d'aide pour écrire ou comprendre un courrier ?  
CV, Lettre de motivation, Courriers administratifs, Rédaction, Lecture, Correction de tout écrit

Quand ?  
Chaque mercredi de 16h à 18h

Où ?  
Administration communale  
Rue des Marronniers, 16  
4530 - Villers le Bouillet

Infos pratiques  
Plan de cohésion sociale  
0479 95 14 76 / 0477 74 31 61

## Des ateliers pour aider les enfants en difficulté scolaire

Le soutien scolaire solidaire a repris du service à l'école communale de Villers-le-Bouillet. Lancée en 2012 et reprise dans le Plan de Cohésion Sociale de notre commune depuis 2020, cette aide personnalisée et individuelle est donnée aux élèves de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> primaire qui ont besoin d'un coup de pouce afin de progresser dans le cadre de leur cursus scolaire.

Une équipe composée de personnes bénévoles a été créée afin d'aider les enfants ciblés par les enseignants. Dans le cadre d'ateliers, l'enfant révise dans un premier temps les notions qui n'ont pas parfaitement été assimilées en cours par le biais de l'aide aux devoirs ou d'exercices. L'aspect ludique est ensuite privilégié dans un second temps. Des jeux éducatifs et ludiques sont effectués pour encourager l'enfant et stimuler son intérêt. Véronique, Nicole, Noëlla, Gisèle, Georgy, Dolorès et Guy mènent cette mission avec brio chaque lundi et mardi de 15h30 à 17h dans les locaux de l'école communale.

Cette action est possible grâce au soutien de la Wallonie. ■



Chaque lundi et mardi. ©VLB

# A la découverte du monde adulte



L'opération « Place aux enfants » a suscité des vocations. ©VLB

Les Services Jeunesse et Accueil Temps Libre ont mis en place différentes activités à destination des plus jeunes Villersois ces derniers mois.

Le samedi 21 octobre, les jeunes de 8 à 12 ans ont eu l'occasion de découvrir l'envers du décor du monde des adultes à l'occasion de l'opération « Place aux enfants ». Différents opérateurs ont encore une fois répondu à l'appel de notre Commune à l'occasion de cette opération, même si certains n'ont pu faire découvrir leur passion, faute d'inscription. Bruno

Scordo, la zone de police Meuse-Hebsaye, la zone de secours HeMeCo, la chocolaterie Laruelle, DZ compétition et Tiziane Régimont ont suscité plus d'une vocation !

Le mercredi 13 décembre, c'était l'amusement qui primait dans la salle de l'école Saint-Martin à l'occasion de la Fête d'hiver 2023. Spectacle de clown, grimages et distribution de friandises étaient au programme de cette après-midi récréative mise en place par les Services Jeunesse et ATL en collaboration avec l'ASBL Les petites Bouilles. ■

## ALLEZ AU MARCHÉ AVEC LE PCS

Vous souhaitez vous rendre au marché de Waremme le vendredi en matinée ?

Le Plan de Cohésion Sociale de Villers-le-Bouillet vous y accompagne.

Cette action est entièrement gratuite, mais le nombre de place est limité à 8.

Pour vous inscrire, contactez Tom Close au 0472 22 28 29. ■

# AgriClubs 2024 : nouvelle formule



Les AgriClubs, organisés en partenariat avec l'ADL de Berloz-Donceel-Faimes-Geer, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) et le GAL Jesuishesbignon.be, s'adressent aux acteurs et aux passionnés de l'agriculture. Ce sont les rencontres parfaites pour s'informer et réseauter. Ces rencontres, établies depuis déjà quelques années, voient le concept évoluer en 2024 afin de mieux servir les participants. En effet, le cycle ne sera plus défini

uniquement sur le mois de février, mais étalé sur le premier semestre de l'année. Par ailleurs, en plus du cycle des conférences thématiques, un suivi sera mis en place toute l'année par les différents partenaires pour aider les agriculteurs qui souhaiteraient s'appuyer sur les sujets abordés pour développer de nouveaux projets. Le programme de l'édition 2024 est en cours d'élaboration et les détails seront communiqués prochainement. ■

## UN CABINET THÉRAPEUTIQUE S'INSTALLE À VIEUX-WALEFFE

Le centre Koala, nouveau cabinet thérapeutique installé à Vieux-Waleffe, est un projet familial lancé par Geoffrey Macar et son épouse. Grâce à la complémentarité de leurs spécialisations, respectivement kinésithérapeute et ergothérapeute, et l'arrivée de deux autres kinés spécialisés, le couple souhaite offrir une formule complète dédiée au bien-être.



Bienvenue à ces nouveaux acteurs de la santé sur le territoire villersois !  
Site internet : [www.cabinetkoala.be](http://www.cabinetkoala.be). ■

## BONNE ANNÉE 2024

L'équipe de l'ADL vous souhaite ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. Que 2024 vous apporte bonheur, santé et réussite dans ce que vous entreprenez, professionnellement et personnellement.

## RECEVEZ VOS TAXES VIA EBOX

La Commune de Villers-le-Bouillet va innover dans l'envoi de certains documents administratifs en 2024, dans le cadre de son processus de digitalisation et de numérisation. Si vous pouvez d'ores et déjà recevoir votre extrait de casier judiciaire via eBox lorsque vous le commandez par l'intermédiaire de notre e-guichet, cette boîte aux lettres électronique et sécurisée accueillera également bientôt vos avertissements-extraits de rôle relatifs aux taxes communales.

Vous ne possédez pas encore d'eBox ou ne voulez pas en créer une ? Pas de panique. Les avertissements-extraits de rôle seront également envoyés en version papier par courrier postal en 2024. Vous aurez ensuite la possibilité de choisir entre l'envoi numérique uniquement ou l'envoi en version papier par courrier postal. Recevoir ses taxes communales via l'eBox n'est donc pas une obligation, mais bien une possibilité que nous offrons aux citoyens qui le désirent.

### Qu'est-ce que l'eBox ?

L'eBox est une boîte aux lettres électronique où vous retrouvez de manière sécurisée les messages envoyés par de nombreux services publics. Il s'agit par exemple d'amendes routières, de votre déclaration d'impôts, mais aussi de documents administratifs venant de divers services du SPF ou même de la Wallonie. Pour accéder à votre eBox ou la créer, vous pouvez vous rendre sur MyeBOx, le portail mis à disposition par les pouvoirs publics. Une connexion forte, via eID ou itsme est requise afin de pouvoir accéder au portail.

Dans les prochaines années, de plus en plus de documents sont amenés à être envoyés via eBox. La Commune de Villers-le-Bouillet réfléchit notamment à divers développements afin de mieux utiliser ce canal. L'envoi de lettres aux citoyens ou aux entreprises fait notamment partie des pistes envisagées. Mais l'envoi de courriers en version papier restera toujours possible. ■



Rappelons-le à nouveau : Villers Demain (VIDEM) ne regroupe pas des partis politiques mais est un mouvement local, indépendant et basé sur la participation citoyenne. C'est probablement ce qui amène nombre d'entre vous à nous contacter en prévision des élections d'octobre 2024. Nous sommes à votre écoute et chacun a sa place dans notre mouvement. Un comité neutre et indépendant sélectionnera les candidats. Avec toujours cette idée d'avoir des mandataires compétents qui ont de l'ambition pour leur village, et non pour eux-mêmes.

Ce vendredi 26 janvier, nous présentons nos vœux aux Villersois(e)s. Une soirée conviviale et ouverte à tous, au cours de laquelle vous pourrez rencontrer quelques-uns de nos futurs candidats. L'occasion de dresser un bilan, de faire notre auto-critique (rien n'est jamais parfait), mais aussi et surtout de vous écouter, pour intégrer vos attentes dans notre programme.

Tous les renseignements sur cette soirée sont réunis dans le toutes-boîtes qui vous a été distribué, et sont à retrouver via nos différents canaux de communication (page Facebook et site internet).  
Mail : [contact@videm.be](mailto:contact@videm.be)  
Secrétariat : 0476/52.94.92.  
Nos mandataires, nos sympathisants et toute notre équipe vous souhaitent une excellente année 2024 !

Une première mise à l'honneur ! Durant cette dernière année, je souhaite mettre à l'honneur différents acteurs de notre commune. Débutons par mon Conseil Communal Consultatif des Aînés. J'ose écrire « mon » étant particulièrement fière du travail accompli et de votre investissement. Nos projets ont été nombreux et je ne saurais tous les citer mais parmi eux : un guide des aînés particulièrement complet, une « boîte jaune, un film et interviews poignantes sur le devoir de mémoire, réflexion sur le testament de vie ; participation aux diverses commissions communales et réunions Gal, diagnostic en marchant, séances d'apprentissage du smartphone, séance de remise à niveau du permis de conduire, atelier intergénérationnel « bar à soupe au home Grandgagnage », soutien aux aînés durant la crise « covid » - chaîne d'appel et de solidarité.

L'organisation de notre midi de réflexion a été une particulière réussite. Autour d'un dîner-spectacle – travail, nous avons recueilli le point de vue des aînés, vos besoins, vos idées, vos envies, ... Et au travail pour 2024 pour établir une feuille de route ! Merci à notre ancien Président, l'actuel et chacun des membres pour votre indéfectible et merveilleux engagement ! Enfin, chers lecteurs, nous vous souhaitons une excellente année 2024 avec la jolie citation de Jacques Brel : « Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'un réaliser quelques-uns »

Pour GénérationS4530,  
Christine Collignon,  
Echevine des aînés

### Un nouveau nom à retenir « Vivre 4530 » !

Si vous suivez les échos villersois, vous n'avez probablement pas manqué l'annonce de notre alliance avec GénérationS4530 pour les prochaines élections communales. Tantôt en majorité, tantôt en opposition, nous avons toujours été estimons avoir « fait du bon travail ensemble », autant en 2006-2012 qu'en 2018-2024. C'était donc un choix rationnel pour nous, alors que partout fleurissent les discours clivants, haineux et « hors du temps », de nous unir autour d'un projet commun, forgé par nos convictions profondes et centré sur l'humain et son environnement, sur l'avenir que nous pouvons rêver plus beau réunis.

Il ne s'agit donc, pour aucun de nous, d'un abandon de valeurs et d'idéaux mais plutôt du constat que ces derniers sont interdépendants et gagneront à être mis en commun pour le bien de tous. Convaincus que vous nous soutiendrez dans cette démarche originale, nous restons bien évidemment disponibles pour vous écouter.

Quoi qu'il en soit, ce premier journal de 2024 est également l'occasion pour nous de vous transmettre nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches et amis, santé et bonne humeur.

Bonjour,  
Nous profitons de l'occasion pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur et de santé ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères pour 2024.

Vous avez été nombreux à nous rejoindre lors de notre souper Viva For Life que nous avons eu l'occasion d'organiser au mois de novembre. Grâce à vous tous et à votre enthousiasme, nous avons pu remettre un chèque de 4029,70 € à l'association. De tout cœur, merci.

Pour bien démarrer l'année, nous vous invitons le jeudi 25 janvier à la Maison de Quartier de Fize à 20h pour y partager ensemble le verre de l'an neuf.

De plus, ce sera l'occasion de vous présenter nos priorités pour les futures élections communales et de vous fixer rendez-vous pour nos consultations citoyennes qui auront lieu en février prochain. Notre objectif : travailler sur des thématiques qui vous touchent et faire naître des projets réalistes qui répondront à l'attente des Villersois et Villersois. Venez donner votre avis les :

- 08/02 à la Maison de Quartier de Vaux et Borset
- 13/02 à la Maison de Quartier de Villers-le-Bouillet
- 22/02 à la Maison de Quartier de Warant-Dreye

A bientôt,

Le Groupe Ensemble

Ces colonnes sont ouvertes aux partis politiques démocratiques représentés au Conseil communal en vertu du Règlement d'Ordre Intérieur (art. 88). En cas de non transmission d'un texte dans les formes et/ou délais prescrits, l'espace est laissé en blanc.



# 4530 choses à vivre !

## > Samedi 10 février

### Blind test

Le Comité des Fêtes de Warnant-Dreye organise un blind test à la maison de quartier de Warnant-Dreye. Accueil à partir de 20h.

## > 10 et 11 février

### Brocante en salle

Le Handball Villers 59 organise une brocante en salle à la Maison des Solidarités, rue de Waremme 29.

## > Jeudi 15 février

**Conférence "Complexité institutionnelle et démocratie : compatibles ?"**

L'ASBL Horizons Villersois organise une conférence avec Christian Behrendt, Professeur de droit constitutionnel à l'Université de Liège et assesseur au Conseil d'Etat à 20h.

Marc Pisane - 0474 85 94 33

## > Samedi 2 mars

### Repas de carnaval

Les pensionnés socialistes de Villers-le-Bouillet vous convient à un re-

pas chaud sur le thème du carnaval à partir de 12h. Clôture des inscriptions le 24 février 2024.

Infos et réservation : Georgie - 0499 98 46 68 ou Anisa - 0496 49 26 03

## > Samedi 9 mars

### Souper aux moules

La RJS Fizoise organise un souper aux moules dans ses installations.

## > 9 et 10 mars

### Brocante

Le Handball Villers 59 organise une brocante de verres, vaisselle et poteries à la maison de quartier de Villers-le-Bouillet, rue de Waremme 42.

## > Dimanche 31 mars

### Chasse aux oeufs

Le Comité des Fêtes de Warnant-Dreye organise sa traditionnelle chasse aux oeufs.

Pour toute information : Page Facebook du Comité des Fêtes de Warnant-Dreye ou 0491 76 69 84 ou 0495 76 91 22.

## > Je Cours Pour Ma Forme

Le club de course à pieds les Eoles de Villers-le-Bouillet reprendra la saison de printemps le mercredi 13 mars 2024.

Les encadrements du programme Je Cours Pour Ma Forme auront lieu les lundi et mercredi à 19h00 sur le parking de l'ancienne maison communale, rue de la plaine n'8.

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter Mr Brène au 0475 47 23 31 ou envoyer un mail à [info@leseoles.be](mailto:info@leseoles.be).



# État civil

## > NAISSANCES

Tous nos vœux de bonheur aux familles de :

- Jules
- Camille
- Arda
- Owen
- Eléonore
- Alix
- Adaline
- Roméo
- Mattia
- Louise
- Keelya
- Malia

Félicitations à tous !

## > DÉCÈS

Philippe JACOBY (09/09/2023) de Villers-le-Bouillet  
 Ginette MARÉCHAL (03/10/2023) de Villers-le-Bouillet  
 Marie FOSSOUL (06/10/2023) de Fize-Fontaine  
 Marcelle LECOMTE (07/10/2023) de Vaux-et-Borset  
 Josette LINDEMANN (13/10/2023) de Villers-le-Bouillet  
 Julia DORVAL (26/10/2023) de Vaux-et-Borset  
 Jeannine MONTANT (29/10/2023) de Vaux-et-Borset  
 Alicja SRZEDZINSKA (01/11/2023) de Fize-Fontaine  
 Rita FIORUCCI (04/11/2023) de Vaux-et-Borset  
 Bertha DIEUDONNÉ (07/11/2023) de Villers-le-Bouillet  
 Edithe NOËL (14/11/2023) de Villers-le-Bouillet  
 Alphonse MOËS (17/11/2023) de Vaux-et-Borset  
 Yvonne DOTRIMONT (18/11/2023) de Villers-le-Bouillet

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles des défunts.